
Compostage partagé - expérimentation sur 15 sites pilotes

Dijon Métropole

40 avenue du Drapeau

21000 Dijon

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Emilie Nourrin

enourrin@grand-dijon.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre des lois Grenelle de l'environnement, la communauté urbaine Grand Dijon s'est engagée dans un programme de réduction des déchets avec un objectif de -7% d'ici fin 2015.

Pour atteindre ce résultat, le Grand Dijon mène différentes actions afin de faire évoluer les comportements d'achats des usagers.

Après la promotion du compostage individuel depuis 2001, la collectivité souhaite développer le compostage partagé sur son territoire. Ainsi, un appel à candidature a été lancé en avril 2013 afin d'accompagner et suivre 15 sites volontaires et diversifiés. L'objectif est de définir une méthodologie afin d'étendre le dispositif sur 120 sites d'ici fin 2017.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Quantitatifs :

- Réduire les ordures ménagères et assimilées de -7% d'ici 2015
- Gisement d'évitement : 64,5 kg/an/hab
- Potentiel de réduction : 14,1 kg/an/hab

Qualitatifs :

- Créer du lien social entre les habitants
- Sensibiliser les habitants aux enjeux de la réduction des déchets et communiquer sur les gestes à mener au quotidien afin qu'ils deviennent acteurs

Résultats quantitatifs

- 15 sites volontaires avec des situations diversifiées (copropriétés, résidences en habitat social, entreprises, jardins familiaux, maraîcher bio...)
- 54 référent de sites soit en moyenne 3,6 personnes par site
- taux de participation de 25,6% en moyenne au démarrage

Résultats qualitatifs

- lien social entre les personnes de chaque site (habitants, salariés, jardiniers...)
- travail collaboratif entre les services des communes, les associations locales...
- très peu de dysfonctionnements sur les sites,
- implication d'habitants sans engagement officiel,
- réflexion plus globale sur la gestion des déchets verts au sein de chaque site.

MISE EN OEUVRE

Planning

- De janvier à avril 2013 : choix du prestataire pour l'accompagnement et le suivi des 15 sites pilotes
- Début avril 2013 : appel à candidature pour les 15 sites pilotes via le magazine de la collectivité et une réunion d'information auprès des bailleurs et des syndicats
- D'avril à mai 2013 : retour de l'appel à candidatures et choix des 15 sites
- De mai à juin 2013 : prise de contact avec les personnes intéressées et prise de rendez-vous
- De juin à novembre 2013 : réalisation des diagnostics de faisabilité sur chaque site et validation du projet
- De septembre 2013 à juin 2014 : création d'une placette pédagogique et réalisation de 5 formations référent de site
- De juillet 2013 à juin 2014 : mobilisation des habitants via des stands d'information en pied d'immeuble et mise en place de 13 sites de compostage
- Une fois le site mis en place, un accompagnement technique et un suivi sont réalisés par le prestataire pendant un an. Ensuite, un ambassadeur du tri formé au compostage prend le relais.
- A l'automne 2014, les deux derniers sites ont été mis en place
- Fin 2014 : Bilan de l'expérimentation
- Décembre 2014 : lancement d'un marché pour des composteurs à usage collectif
- Avril 2015 : recherche de nouveaux sites pour déployer le dispositif sur le Grand Dijon

Moyens humains

0,80 ETP (équipe projet, partenaires et prestataires) de janvier 2013 à août 2014
1,08 ETP (équipe projet, partenaires et prestataires) de septembre 2014 à août 2015

Moyens financiers

66 180 € (moyens humains de l'équipe projet + coût du prestataire + outils de communication) de janvier 2013 à août 2014.

91 284 € (moyens humains de l'équipe projet + coût du prestataire + outils de communication et matériel) de septembre 2014 à août 2015

Moyens techniques

2 maître-composteurs de l'association mandatée pour suivre les 15 sites pilotes pendant 1 an

1 ambassadeur du tri formé maître-composteur et 7 ambassadeurs formés guide-composteurs pour suivre les sites au bout d'un an

Partenaires mobilisés

- les services techniques de la ville de Dijon pour l'approvisionnement en broyat des sites,
- la commune lorsque le site est situé sur l'espace public,
- les associations locales,
- les bailleurs et syndicats,
- l'ADEME Bourgogne,
- les ambassadeurs du tri du Grand Dijon.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'expérimentation peut être reproduite.

Pour le site inter-entreprises la difficulté est d'avoir un espace vert à proximité.

Difficultés rencontrées

La diversité des sites, par exemple :

- Un site de compostage inter-entreprises (tour d'affaires avec 4 entreprises engagées sur 7 et un hôtel),
- Un site au sein de jardins familiaux,
- Un site chez un maraîcher bio ouvert à ses clients,
- Deux sites dans une résidence en habitat social qui possède des carrés de jardins.

Recommandations éventuelles

- Tenir informées les communes des projets mis en place sur leur territoire,
- Impliquer les bailleurs et les syndicats en amont,
- Avoir a minima 2 référent par site pour assurer la pérennité de l'action,
- Ne pas sous-estimer le temps à passer sur les sites, cette action demande une forte implication,
- Pour assurer l'autonomie des sites, il est important de réfléchir à l'organisation de la filière de structurant en amont du projet pour les sites qui n'en disposent pas et d'accompagner les sites qui peuvent être autonomes pour revoir leur organisation et/ou leur contrat de prestations s'ils ont un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | ENTREPRISE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-
Franche-Comté